NATATION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

RAPPORT MORAL
Saison 2018-2019

RAPPORT MORAL

Saison 2018-2019

Mesdames, Messieurs,

Avec le président du CNB, Serge Leriche, j'ai le plaisir de vous accueillir, à Brécey pour notre assemblée générale ordinaire.
La saison 2018/2019 a été marqué par la volonté fédérale du cent pour cent licences afin que la natation puisse répondre aux défis à venir, à savoir être considérée et entendue par l'état et les collectivités dans la perspective de Paris 2024.
Le pari ne fut pas des plus simples mais il a été relevé, avec pour notre comité un score sans précédent de 2678 licence en hausse de 13,33 % par rapport à 2017/2018 ainsi que sur les dix dernières années.
Pour autant la partie n'est pas gagnée et nous nous heurtons toujours à l'accès aux piscines pour les entraînements et les compétitions, aucun sport ne connaît de telles difficultés pour organiser sa pratique et être reconnu comme acteur majeur de l'apprentissage de la natation et de la lutte contre la noyade.
Pour autant, lorsqu'il s'agit de résultats nous répondons présent et le niveau des clubs du département n'a pas à rougir, Saint-Lô 2ème club Normand, Coutances 3ème, l'Aquatique Club de Cherbourg 7ème, Avranches 9ème, Granville 11ème, soit cinq clubs de la Manche sur les onze premiers classés en Normandie.
Nos nageurs figurent à tous les niveaux de compétition malgré le durcissement des grilles et critères d'accès à l'excellence, les Avenirs filles et garçons prennent la deuxième place de la Coupe de Normandie des départements, chez les Jeunes l'équipe fille monte sur la troisième marche du podium de la Coupe de l'ouest des départements, huit juniors et seniors se sont qualifiés au championnat de Nationale 2 à Montceau les Mines, treize Jeunes se sont rendus à Tarbes pour les France Jeunes, deux nageuses étaient à Dunkerque pour les Frances Juniors et cinq autres ont participé au championnat de France Espoirs à Caen. Et je ne parlerai pas des Maîtres bien présents au niveau National, pour lesquels je laisserai Frédéric Fauchard en faire le panégyrique.

Le water polo n'est pas en reste et le club phare du département, le Granville Water Polo a bien réussit sa saison de Nationale 3. Notre organisation départementale de regroupements est regardée et enviée par nos voisins, merci à celles et ceux qui en assurent la réussite depuis plusieurs années, Loïc Le Berre, Clément Murier, Arnaud Debarge, entre autres.
L'eau libre poursuit son développement fédéral avec une nouvelle compétition organisée par l'Aquatique Club Cherbourg. La Rade Eau Libre fut une belle organisation grâce aux dirigeants et bénévoles du club sous un beau soleil de septembre. La course du 5km comptait pour la coupe de Normandie tout comme le Tour du Roc et ce fut l'occasion de valider les formations d'officiels.
En parlant d'officiels, je ne saurai que trop les remercier pour leur présence et leur engagement tout au long de la saison mais aussi dans les grands événements que nos clubs ont organisé, les interclubs régionaux toutes catégories à Granville, la coupe de l'ouest des départements à Cherbourg, les France U15 de water polo à Granville.

Je ne suis pas sans ignorer l'énergie déployée par les bénévoles et les dirigeants que je souhaite encore une fois mettre au centre de la dynamique départementale. Je connais leur travail de forçat, qui dans l'ombre permet de mettre en lumière notre sport. Je sais les heures passées en réunion, les rendez-vous avec les élus, les heures devant l'ordinateur, pour que cette énergie de la passion transforme l'effort en performances et en sourires.

Eric Touzé

Président du Comité de la Manche de Natation

NATATION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

RAPPORT FINANCIER
Saison 2018-2019

FEDERATION FRANCAISE NATATION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

Saison 2018-2019

CHARGES = DEPENSES		BILAN
60 - achats		
Fournitures d'entretien et de petits equipements	informatique + mat. bureau	2 574.52 €
Autres fournitures (récompenses)	médailles & coupes	899.10 €
Charges locatives		641.51 €
Equipements vestimentaires		1 000.00 €
61 - Services extérieurs		
Assurances		581.86 €
Documentation (Abonnements)	CDOS + FFN+ SISTM	399.95 €
Activité sportives		
	reversements aux clubs : formation	5 160.00 €
	reversements aux clubs : licences	6 026.50 €
	Action Benjamins	3 098.04 €
	Action Water Polo	4 264.85 €
	Action Juniors Seniors	5 056.64 €
	Action Poussins	1 549.27 €
	Engagements	320.00 €
62 - Autres services extérieurs		
Frais déplacements kilométriques		2 208.59 €
Frais postaux		52.80 €
Frais de télécommunication		647.07 €
Frais de réunions, remboursements tél, repas		420.59 €
Restauration		42.05 €
Frais bancaires		81.08 €
Autres frais divers		844.14 €
64 - Charges de personnel		
Rémunération et charges		29 581.11 €
TOTAL		65 449.67 €

FEDERATION FRANÇAISE NATATION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

Répartition des dépenses Saison 2018-2019

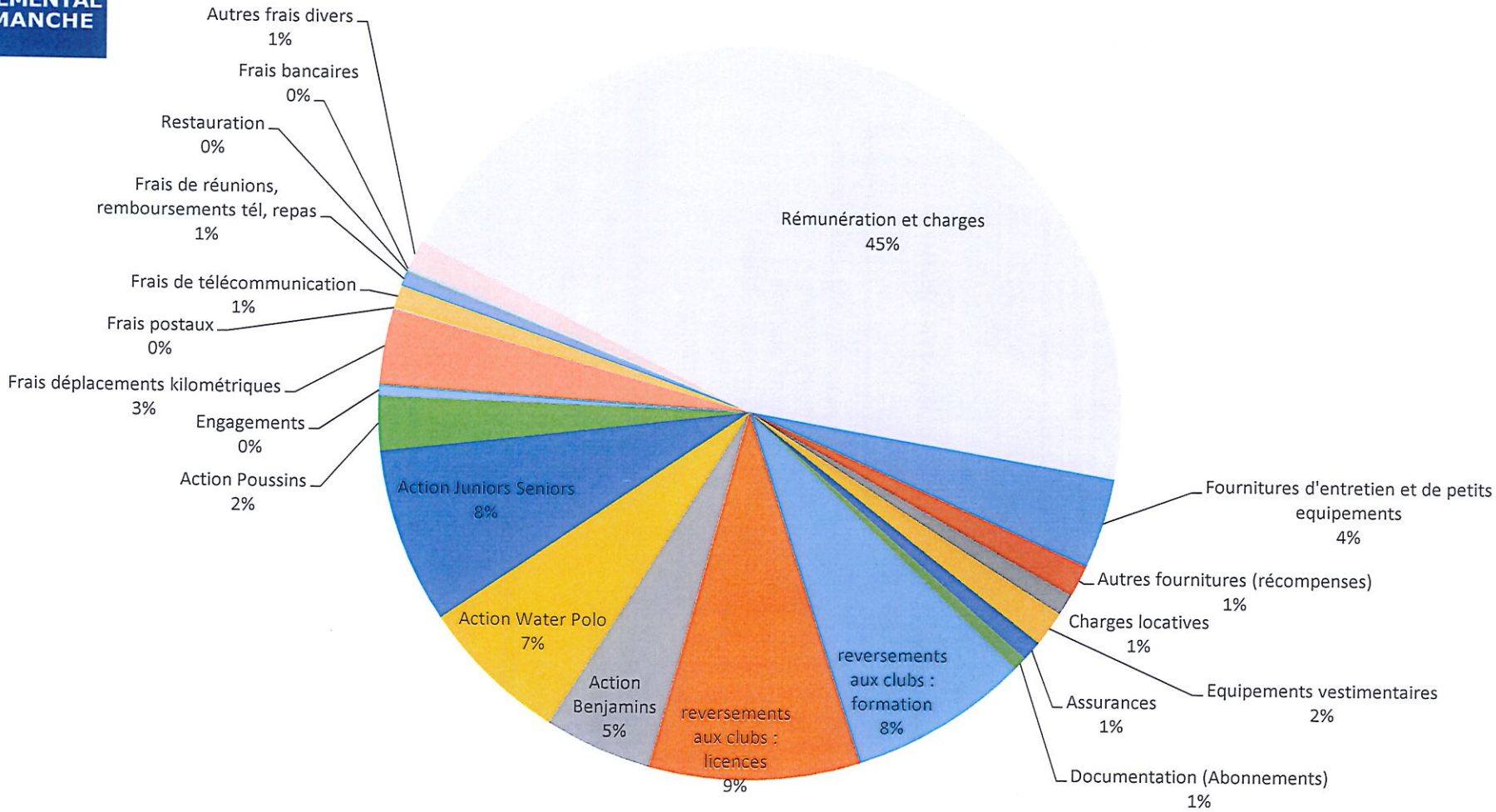

FEDERATION FRANÇAISE NATATION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

Saison 2018-2019

PRODUITS = REVENUS		BILAN
74 - Subventions d'exploitation		
CNDS		7 500.00 €
Conseil Départemental		19 526.00 €
Ligue de Normandie		8 351.00 €
75 - Autres produits de gestion courante		
Cotisations des clubs		1 300.00 €
Engagements aux compétitions		20 761.80 €
Stages		
	Juniors Seniors	1 920.00 €
	Water Polo	2 200.00 €
76 - produits financiés		
Produits		193.41 €
TOTAL		61 752.21 €

Répartition des revenus Saison 2018-2019

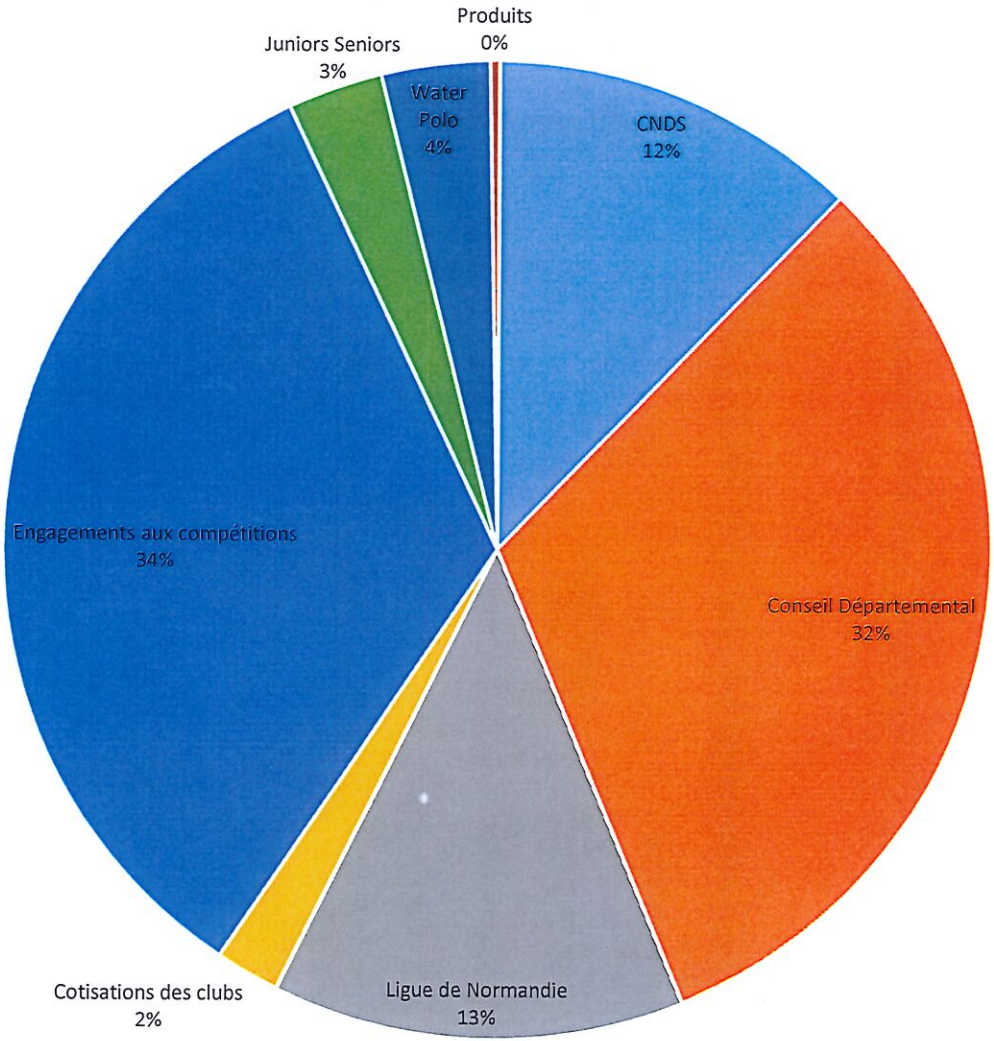

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

Résultat d'exploitation
A la date du 15/09/2019

Type de catégories		Total
Total revenus		61 752.21 €
Total dépenses		- 65 449.67 €
Reste à réaliser (Hérouville)		19.00 €
	Solde	**-3 678.46 €**

Solde des Comptes
à la date du 15/09/2019

Compte Courant	911.61 €
Compte Courant Mutualisation (CB)	332.23 €
CSL	16 782.00 €
Total Cptes bancaires	
Situation patrimoniale	**18 025.84 €**

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

Budget Prévisionnel 2019-2020

PRODUITS = REVENUS

		BUDGET PREVISIONNEL
74 - Subventions d'exploitation		
Agence Nationale du Sport		7 500 €
Département - conseil départemental	Pratique et développement	17 282 €
	Formation (aide aux stages)	
Ligue de Normandie		8 350 €
75 - Autres produits de gestion courante		
cotisations des clubs		1 300 €
engagements aux compétitions		21 000 €
participation des nageurs	Stage de Water Polo	2 650 €
	Stage Juniors Seniors	3 000 €
76 - produits financiés		
produits		250 €
TOTAL		61 332 €

CHARGES = DEPENSES

60 - achats		
fournitures d'entretien et de petits equipements	informatique + mat. bureau	200 €
autres fournitures (récompenses)	médailles & coupes	800 €
charges locatives		720 €
équipements vestimentaires		0 €
61 - Services extérieurs		
assurances		581 €
Documentation (Abonnements)	CDOS + FFN+ SISTM	400 €
Reversement clubs : aide à la pratique et aux stages		11 186 €
Activités sportives	Actions Juniors Seniors Jeunes + Water Polo	14 000 €
62 - Autres services extérieurs		
Frais déplacements kilométriques (membres du Comité)		2 800 €
Frais postaux		53 €
Frais de télécommunication		530 €
Frais de réunions, remboursements tél, repas		420 €
Restauration		42 €
64 - Charges de personnel		
Rémunération et charges		29 600 €
TOTAL		61 332 €

FEDERATION FRANÇAISE NATATION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES
Mr Jean DANGUY

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Comité Départemental, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice 2018-2019 clos le 15 septembre 2019, sur le contrôle des comptes annuels du Comité tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous nous sommes présentés le 25 Octobre 2019 au siège social du Comité Départemental afin d'examiner les comptes en présence du Trésorier et de la secrétaire chargée des écritures.

Nous avons eu à notre disposition l'ensemble des comptes bancaires, les factures émises et reçues numérotées dans un ordre chronologique, les journaux d'écritures comptables ainsi que les justificatifs de payes et de cotisations sociales concernant le poste de secrétaire du Comité.

Nous avons procédé par sondages, vérification des chèques émis par rapport aux factures pour le poste de dépenses, ainsi qu'un pointage des subventions et remboursements reçus et de leur répartition dans les comptes bancaires.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit de 3678.46 €.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière du Comité Départemental.

Votre Comité a fait l'objet d'un contrôle de l'URSSAF le 25 Septembre dernier donc vous trouverez la conclusion dans le livret de l'Assemblée Générale. Ce contrôle n'a amené aucun redressement.

Nous vous proposons en conséquence de donner quitus au Trésorier pour l'ensemble de sa gestion.

Fait à Saint-Lô, le 25 Octobre 2019

Jean Danguy
Vérificateur aux comptes du Comité Départemental

URSSAF

URSSAF BASSE-NORMANDIE

Affaire suivie par : Vincent AUVRAY
Portable : 06.30.17.52.65
Courriel : vincent.auvray@urssaf.fr

Adresse de correspondance :
22, rue d'Isigny
CS 60001
14045 CAEN CEDEX 9

Références à rappeler : 433407665-LO

COMITE DEPARTEMENTAL MANCHE NATATION
En la personne de son représentant légal
3 BD DE LA DOLLEE
50000 ST LO

Lettre Recommandée avec A.R.

OBJET DU CONTROLE : Application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires 'AGS'

SAINT-LO, le 27/09/2019

LETTRE D'OBSERVATIONS

(Articles L.243-7-1 A et R.243-59 et suivants du code de la sécurité sociale)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer les observations consécutives à la vérification de l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires que j'ai effectuée pour l'établissement ci-dessous référencé :

N° Compte : 257000000720695409 **N° SIRET : 433 407 665 00028**

Etablissement : 3 BD DE LA DOLLEE
50000 ST LO

Date de la fin du contrôle : 27/09/2019
Période vérifiée : du 01/01/2016 au 31/12/2018

Les cotisations de sécurité sociale dues au titre de l'affiliation au régime général en application des articles L. 311-2 et L. 311-3 sont assises sur les revenus d'activité tels qu'ils sont pris en compte pour la détermination de l'assiette définie à l'article L. 136-1-1, dans les conditions prévues aux articles L.242-1 et suivants du code de sécurité sociale.

Le calcul de l'assiette du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) n'entre pas dans le champ de la présente vérification et pourra faire l'objet d'un contrôle ultérieur.
L'assiette des contributions et cotisations dues pour les régimes de l'assurance chômage et de garantie des salaires est déterminée par l'accord prévu à l'article L.5422-20 du code du travail et par l'article L.3253-18 du code du travail. Elle est constituée des rémunérations brutes plafonnées, soit, sauf cas particuliers, de l'ensemble des rémunérations entrant dans l'assiette des cotisations de sécurité sociale prévues aux articles L.242-1 et suivants du code de sécurité sociale.
Sont exclues de l'assiette de ces contributions les rémunérations dépassant quatre fois le plafond du régime d'assurance vieillesse de la sécurité sociale visé à l'article L.241-3 du code de la sécurité sociale.
Les contributions d'assurance chômage et cotisations à la garantie des salaires régies par des règles d'assujettissement et de calcul spécifiques n'ont pas été vérifiées et pourront faire l'objet d'un contrôle ultérieur.

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES POUR CE COMPTE

Statuts	Etats de paie collectifs
PV des Assemblées Générales	Bulletins de salaire
DADS-U	Justificatifs de calcul des réductions générales de cotisations
Déclaration Sociale Nominative (DSN)	Des justificatifs des frais professionnels
Etats de paie individuels	Grand Livre

Aucune irrégularité relevée au vu des documents consultés au titre de l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et d'AGS.

Si vous le jugez utile, vous pouvez me faire part de vos observations par tout moyen donnant date certaine à leur réception, dans le délai de trente jours à dater de la réception de la présente, conformément aux dispositions de l'article R.243-59 du code de la sécurité sociale. Pour ce faire, vous pouvez vous faire assister par un conseil de votre choix. Je vous informe par ailleurs que ce délai de trente jours peut être prorogé à votre demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspecteur du recouvrement
M. Vincent AUVRAY

FEDERATION FRANCAISE NATATION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019

ASSEMBLEE GENERALE

Brécey

ORDRE DU JOUR

Emargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs	
Approbation du Compte rendu de l'AG du 1 Décembre à Carentan	
Rapport Moral	Eric Touze
Rapport de la Commission Sportive	Bruno Lucas
Attribution des récompenses	
Rapport de la Commission Eau Libre	Eric Touze
Rapport de la Commission des Maîtres	Fréderic Fauchard
Rapport de la Commission des Officiels	Jérôme Daguier
Rapport Financier	Stéphane Ledolley
Rapport des Vérificateurs aux Comptes	Jean Danguy et Christine Briout
Intervention des Personnalités Invitées	
Questions diverses	
Clôture de l'Assemblée	

FEDERATION FRANÇAISE NATATION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

TABLEAU DES LICENCES
SAISON 2018-2019

CLUBS	NOMBRE DE LICENCES
Aquatic Club Cherbourg en Cotentin	432
AS Cherbourg	273
AS Querqueville	140
Cherbourg Aquasanté	23
CN Avranches	298
CN Brécey	41
CN Coutances	205
CNP Saint-Lô	286
CSC Carentan Natation	227
Cotentin Natation	98
EV Granville	335
Granville Natation Maîtres	36
Granville Water Polo	100
Hague Natation	80
TOTAL	**2574**